



Le magazine

DOSSIER

De l'entreprise
à l'emploi



ILS FONT LE TERRITOIRE

Studio BDB, les
ingénieurs du son

TRANSITION EN ACTIONS

L'éclairage public
en rénovation

L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné



En ce début de nouvelle année, l'ensemble des élus et des agents de la Communauté de communes vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2025, des vœux de bonheur, de santé et de réussite à toutes et tous.

Dès le 2 janvier de cette année, la Navette du Val d'Ille-Aubigné a été mise en service comme annoncé. Un service gratuit permettant aux habitants des communes de Feins, Aubigné, Andouillé-Neuville et Guipel de rejoindre la gare de Montreuil-sur-Ille. Elle fonctionne avec trois passages le matin et le soir du lundi au vendredi. Ce service de navette vient compléter l'offre de transports TER et cars BreizhGo du territoire et doit faciliter l'accès vers Rennes et Saint-Malo.

En complément, des stationnements collectifs de vélos vont être installés par la Région Bretagne et SNCF Gares & Connexion, dans les gares de St-Germain-sur-Ille, St-Médard-sur-Ille et Montreuil-sur-Ille. Au total ce sont 80 emplacements qui viennent augmenter de manière importante les installations existantes.

En fin d'année 2024, le nouveau Projet Alimentaire Territorial du Val d'Ille-Aubigné a obtenu la labellisation de niveau 2 par le ministère

de l'Agriculture et de l'Alimentation (PAT2). Par le financement associé de 200 000 € sur trois ans, un nouveau plan d'actions opérationnel va être mené par la Communauté de communes avec en appui des partenariats avec les producteurs, les entreprises et les structures agricoles et alimentaires. C'est une étape de plus pour une alimentation durable locale.

Par ailleurs, les études de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sont lancées. Sur l'année 2025 sera défini le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire. Le PADD fixe, à partir des enjeux qui seront identifiés dans le cadre d'un diagnostic, les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir.

En parallèle, un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) sera également travaillé sur l'année 2025. Le PLH proposera des orientations en matière de construction de nouveaux logements prenant en compte les objectifs fixés par la loi Climat et Résilience d'économie d'usage de foncier. Enfin dans le contexte national les Collectivités locales sont sollicitées pour contribuer à réduire les déficits. Ceci s'ajoute à la situation difficile du Département et vient compliquer la préparation des budgets des prochaines années. Il y aura des choix à faire. Dans ce contexte de tension nous veillerons à préserver les solidarités locales nécessaires.

Bien entendu, nous aurons l'occasion de revenir sur ces sujets importants dans les prochains mois.

En vous souhaitant une agréable lecture.

Que 2025 soit une année de solidarité, de projets partagés et de réussite collective.

BELLE ANNÉE !

Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné
Maire de Melesse



Inauguration de la crèche communautaire l'Ille à bambins le 16 novembre 2024.

VALORISER



PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. Mise en page : Yves Bigot.

Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli.

Crédit photos : Yves Bigot, Adobe Stock, Mobibois, Codevia.

Impression : Les Hauts de Vaine

Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC.

Tirage : 17 800 exemplaires.

ISSN : 2553-4025 - Dépôt légal : Janvier 2025.



Du bois pour bricoler



Un atelier de fabrication de mobilier bois a été organisé à Mouzédé dans le cadre de la démarche «Forêt bois territoires» du Pays de Rennes, en partenariat avec Fibois Bretagne. L'équipe du Lycée Freyssinet (Saint-Brieuc) est venue une demi-journée fabriquer du mobilier urbain avec sept enfants de l'accueil de loisirs (ASLH). Du bois local de châtaignier a été utilisé pour fabriquer des bancs et une étagère, installés depuis dans les locaux de la structure. Les plans et le tutoriel en open source serviront à construire d'autres meubles.

L'ASLH poursuit ses actions de valorisation du bois en proposant aux enfants un «permis bois» qui les forme à manier des outils non électriques pour devenir autonome dans leurs constructions (jouets, mobilier, etc.).



LES COLÉOPTÈRES

Le lucane cerf-volant

(Lucanus cervus)

Le lucane cerf-volant est un coléoptère saproxylique, facilement identifiable grâce à ses mandibules en forme de bois de cerf. Il est le plus grand coléoptère d'Europe (20-90 mm). Ses ailes sont brunes, son corps noir avec une légère brillance.

Il vit principalement dans les forêts tempérées, les bois clairs et les milieux bocagers, où il préfère les vieux chênes, les hêtres ou les arbres en décomposition. Les adultes se nourrissent de sève, de fruits pourris et de nectar.

Le cycle de vie commence au printemps avec la ponte des œufs dans le sol ou le bois en décomposition. Les larves se développent pendant trois à cinq ans en se nourrissant de bois mort. Elles se transforment en nymphes puis émergent comme adulte en été, vivant quelques mois avant de mourir.

Ce coléoptère joue un rôle crucial dans la décomposition du bois mort. Il est également un indicateur de la qualité des habitats forestiers. La protection de cet insecte et de ses habitats est essentielle pour maintenir la biodiversité et l'équilibre écologique des forêts, milieux bocagers et des sols.



Dix kilomètres de haies à planter

Chaque hiver, la Communauté de communes lance une campagne de plantation de haies bocagères via le dispositif régional Breizh bocage cofinancé par la Région Bretagne et l'Union européenne, avec la participation de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine. Environ 10 km de haies seront plantés cette année.

Les haies ont la capacité de freiner l'érosion des sols. Un talus boisé placé perpendiculairement à la pente retient la terre et l'eau en favorisant l'infiltration, en limitant l'arrivée de polluants et de matière organique dans les rivières. Le maintien d'un réseau bocager suffisamment dense limite l'impact des aléas climatiques (inondations, etc.).

► + infos : environnement@valdille-aubigne.fr, tél. : 06 42 83 94 12.

Des badges pour les plaisanciers



Depuis 2024, la Région Bretagne est propriétaire et gestionnaire des bornes de distribution d'eau et d'électricité situées aux haltes nautiques de Saint-Germain-sur-Ille, Saint-Médard-sur-Ille, Montreuil-sur-Ille et Guipel. Récemment reconditionnés, ces équipements sont désormais équipés d'un dispositif de badges rechargeables. Pour économiser l'eau et l'électricité, le paiement des fluides se fait au réel consommé.

L'unique totem de délivrance et de rechargement de ces badges est situé à l'écluse de Saint-Germain-sur-Ille devant les locaux des Canaux de Bretagne.

► Si vous ne pouvez pas vous déplacer, demandez votre badge au 02 98 53 75 85 afin de le recevoir gratuitement par courrier.

► + **infos** : www.valdille-aubigne.fr/canal

Tarifs

- Achat du badge (CB) : 2,00 €
- Prix du kWh d'électricité : 0,87 €
- M³ d'eau : 9,96 €
- Douche : 2,00 €
- Banderie (1 lavage machine) : 5,00 €

Le Domaine de Boulet en travaux

Le chantier de réaménagement du site a débuté par l'installation des sanitaires et la création d'une aire de jeux. Accessible aux personnes à mobilité réduite, le nouveau bloc sanitaire comprend des toilettes, des urinoirs, des lavabos et une douche. Il sera mis en service l'été prochain. Un parcours et des modules sur ressorts constituent l'aire de jeux. Celle-ci sera ouverte au printemps.

La deuxième phase du projet porte sur l'aménagement et l'extension de la base nautique ainsi que la construction de trois abris en bois qui serviront à protéger les bateaux et le matériel. Engagés en décembre 2024, ces travaux s'achèveront en avril 2025.

Concernant la base nautique, les bureaux seront déplacés au rez-de-chaussée. L'accueil

et le bar seront réaménagés pour améliorer l'accueil des visiteurs. Un nouveau vestiaire sera créé pour les usagers. La salle de classe sera transférée à l'étage. Enfin, la terrasse en bois sera entièrement remplacée et un abri familial sera construit en remplacement du barnum actuel.

L'intégralité des travaux et aménagements est conçu en conformité avec les exigences environnementales du site, classé Natura 2000. Le montant global du chantier de réaménagement du domaine de Boulet s'élève à 560 000 € subventionnés par le Département (42%), la Région (19%) et l'État (18%).

► www.domaine-de-boulet.fr



Plus de vélos en gare

Des stationnements vélos collectifs sont en cours d'aménagement dans les gares de Saint-Germain-sur-Ille (20 emplacements), Saint-Médard-sur-Ille (20 emplacements) et Montreuil-sur-Ille (40 emplacements). L'accès se fera grâce à la carte KorriGo.

Mis en place par la Région Bretagne et SNCF Gares & Connexion, en collaboration avec le Val d'Ille-Aubigné et les communes concernées, ces nouveaux équipements viennent compléter les box et arceaux vélos déjà existants, augmentant de manière conséquente les capacités de stationnement en gare.



MOBILITÉ

Que prévoit la ZFE de Rennes ?

Afin d'améliorer la qualité de l'air de la métropole rennaise, une Zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) est mise en place à partir du 1er janvier 2025 à l'intérieur de la rocade de Rennes. Celle-ci restreindra progressivement la circulation des véhicules les plus polluants dans ce périmètre afin de réduire l'exposition des populations à un air dégradé et les émissions de gaz à effet de serre.

Les restrictions de circulation s'appliqueront sur les axes routiers situés à l'intérieur du périmètre délimité par la rocade rennaise (N136) avec le boulevard des Alliés comme limite à l'Est. Grâce à des voies d'accès exclues du périmètre, il sera possible pour les usagers venant de l'extérieur de laisser leur véhicule dans les parkings relais et de terminer leur trajet en bus ou en métro.

À partir du 1er janvier 2025, tous les véhicules amenés à circuler dans la ZFE-m devront être munis d'une vignette Crit'Air. La ZFE-m de Rennes Métropole s'appliquera de manière permanente, 7j/7 et 24h/24. Au 1er janvier 2025, les véhicules non classés - les véhicules essence et diesel immatriculés avant 1997 - seront concernés par ces restrictions. Les restrictions de circulation seront mises en place progressivement afin de limiter l'impact social du dispositif. A noter que la ZFE-m prévoit des dérogations (déplacement ponctuels, accès aux soins, horaires de travail décalés...).



La navette 100% électrique sera mise en service cet été.



La Navette, top départ !

Depuis le 2 janvier, la Navette du Val d'Ille-Aubigné permet aux habitants de Guipel, Feins, Aubigné et Andouillé-Neuville de rejoindre gratuitement la gare TER de Montreuil-sur-Ille pour se rendre à Rennes ou à Saint-Malo. Trois passages sont proposés matin et soir, du lundi au vendredi (hors week-end, jours fériés et mois d'août). Ce service est exploité par la société de

transport Crespel Voyages, basée à Saint-Aubin-d'Aubigné. L'entreprise met à disposition temporairement un minicar dans l'attente de la livraison du minibus électrique en juin 2025.

A partir de cet été, la liaison sera effectuée par un véhicule du constructeur Bluebus 100 % électrique. Celui-ci pourra embarquer jusqu'à 35 passagers dont des usagers en fauteuil roulant, des personnes à mobilité réduite et des vélos pliants.

Ce projet est financé par la Communauté de communes et l'Etat à hauteur de 279 604 € au titre du « Fonds vert ».

+ infos : 02 99 55 23 13 ;
lanavettevia@crespel-voyages.fr ;
www.valdille-aubigne.fr/navette



La mobilité à l'étude

Le Pays de Rennes a actualisé l'enquête portant sur les déplacements des ménages du territoire, réalisée pour la première fois en 2018. Ses principaux enseignements sont les suivants :

- La mobilité baisse malgré une forte croissance démographique. Le nombre de personnes peu ou non mobiles augmente.
- Le taux d'équipement en voiture est très élevé : 42 % des personnes interrogées se déplacent uniquement en voiture. Le temps de déplacement

journalier avoisine une heure.

- 27 % utilisent plusieurs modes de déplacements par jour. Les modes actifs (marche, vélo...) ainsi que les transports collectifs sont davantage utilisés depuis la hausse du prix du carburant,
- 30 % déclarent télétravailler dont la majorité de manière régulière.
- 15 % déclarent davantage prendre les transports collectifs depuis l'ouverture de la ligne B du métro de Rennes.

► www.valdille-aubigne.fr/mobilite



Les toilettes ne sont pas des poubelles

Chaque année, des millions de tonnes de déchets sont jetés dans les toilettes, provoquant des obstructions dans les canalisations et des problèmes de traitement des eaux usées.

Les lingettes, tampons, serviettes hygiéniques, cotons-tiges et autres produits d'hygiène, même biodégradables, ne se décomposent pas comme le papier toilette. Véritable fléau pour les services d'assainissement, ces déchets s'agglutinent sur les équipements d'assainissement entraînant

des surcoûts d'entretien et de réparation. Les mégots, préservatifs, litières animales, produits toxiques et chimiques (médicaments, solvants...) sont autant de sources de nuisance dans les systèmes d'assainissement collectif comme autonome. Le rejet de ces déchets dans les toilettes peut mettre en danger les personnes exploitants les systèmes d'assainissement, contaminer les eaux usées et rendre le processus de purification plus complexe et coûteux, alourdissant ainsi la facture d'eau.

Adoptons les bons gestes : jetons nos déchets dans les poubelles appropriées ou apportons-les en déchetterie !

La distribution d'eau potable devient publique

À compter du 1^{er} janvier 2025, Eau du Bassin Rennais reprend l'exploitation du service d'eau potable sur le territoire de la



Communauté de communes. Ceci en maintenant la tarification progressive et sociale, notamment la gratuité des dix premiers m³ consommés et le crédit eau famille nombreuse à partir du troisième enfant.

Créée en 2013, la SPL Eau du Bassin Rennais est déjà présente dans 24 communes en Ille-et-Vilaine. En 2023, l'entreprise a produit 26 millions de m³ d'eau pour approvisionner 50 % des habitants du département. Eau du Bassin Rennais gère huit stations de potabilisation, notamment l'usine de Villejean, l'usine et le barrage de Rophémel ainsi que l'usine de Mézières-sur-Couesnon.

Règlement du service en ligne sur www.eaudubassinrennais.fr
 ► + infos : 02 23 22 00 00.



BIEN PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER



Et un, et deux, et trois ans de plus !

En 2021, le Val d'Ille-Aubigné lançait un Projet alimentaire territorial (PAT) de niveau 1 pour une durée de trois ans afin d'accompagner la transition agricole et alimentaire.

En octobre 2024, la Communauté de communes a obtenu la labellisation de son PAT de niveau 2, décernée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Grâce à cette reconnaissance associée à un cofinancement de 200 000 € sur trois ans, le Val d'Ille-Aubigné va pouvoir intensifier ses actions en s'appuyant sur un diagnostic solide, un plan d'action précis

et des partenariats engagés avec les producteurs, les entreprises, les structures agricoles et alimentaires.

Cette étape majeure valide l'engagement du territoire pour une alimentation durable et locale, en répondant aux critères exigeants de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'accessibilité et de résilience face aux crises climatiques.



► + infos : www.valdille-aubigne.fr/PAT

URBANISME

Le PLUi en mouvement

- La concertation du public dans le cadre de la révision générale du PLUi est lancée. Le public est invité à formuler ses observations en ligne (www.registre-dematerialise.fr/5695/) ou sur papier au siège communautaire mais aussi en mairie.
- En parallèle, la modification n°4 du PLUi est soumise à évaluation environnementale. Elle doit faire l'objet d'une concertation du public dont les modalités sont détaillées sur le site du Val d'Ille-Aubigné. L'approbation de la modification interviendra au dernier trimestre 2025.

► + infos : www.valdille-aubigne.fr/plui



Aurélie Arhan accompagne les entreprises qui s'installent sur le territoire.

ÉCONOMIE

De l'entreprise à l'emploi

Des zones d'activité au PAE, le Val d'Ille-Aubigné accompagne le développement économique de son territoire. Avec l'ambition que son attractivité profite au plus grand nombre.

Quelques-unes ont fermé. Mais beaucoup d'autres ont ouvert. La création d'entreprises se porte plutôt bien sur le Val d'Ille-Aubigné. En 2023, 366 nouveaux établissements ont vu le jour, en majorité dans les secteurs des services, du commerce et de la construction. Très exactement 2 600 sociétés sont actuellement en activité. En dix ans, les effectifs salariés ont même augmenté de + 20 %. Résultat ? Au 1^{er} janvier 2024, le taux de chômage de la zone d'emploi de Rennes restait contenu à 6,1 %.

La proximité de la métropole rennaise, des grands axes de communication et le coût moins élevé du foncier sont des arguments qui parlent aux chefs d'entreprise. La qualité des services, la tranquillité du cadre de vie comptent aussi. La Communauté de communes accompagne le mouvement par du conseil, des subventions, des opportunités foncières et immobilières.

Tiers de confiance

L'an passé, pas moins de 135 entreprises ont contacté le Val d'Ille-Aubigné, d'abord pour trouver un terrain à acheter ou des bureaux à louer. À chaque fois, la Communauté de communes sert de relais de confiance. Elle informe les porteurs de projet des dispositifs d'aides. Elle les met en relation avec des partenaires économiques. Elle les aide à mûrir leur dossier, à bien intégrer les contraintes d'aménagement dans leur choix d'implantation. « *Petites ou grandes, on soutient les entreprises à toutes les phases de leur développement* », résume Pascal Goriaux, vice-président au développement économique du Val d'Ille-Aubigné. *On sait quels partenaires solliciter en cas de grosse difficulté* ». Récemment, les entreprises CEB Charpente, Bee city et Curium ont bénéficié de cet accompagnement attentif.

Depuis 2019, la Communauté de communes accorde aussi des aides directes aux entreprises commerciales et artisanales indépendantes qui cherchent à se développer, se moderniser et réduire l'impact environnemental de leurs activités. L'an dernier, onze entreprises ont bénéficié du Pass

commerce artisanat pour un montant global de 50 000 €. Le Val d'Ille-Aubigné soutient également le réseau Initiative Rennes qui accord des prêts d'honneur aux créateurs et repreneurs d'entreprise. Douze projets ont été validés localement l'an dernier.

Foncier précieux

L'attractivité économique se lit aussi dans l'annuaire des zones d'activités. Sur les 32 zones gérées directement par le Val d'Ille-Aubigné, il reste peu de terrains disponibles, répartis sur 35 000 m². Tout juste quelques lots à La Mézière, à Andouillé-Neuville ou à Vieux-Vy-sur-Couesnon.



Zone d'activités La Mézière à Montreuil-le-Gast



le PAE Val d'Ille-Aubigné au forum de l'emploi

D'où la mise en chantier de la ZA des Olivettes 2 (11,3 ha) à Melesse prévue pour 2027. Mais la nécessaire préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, sanctuarisée par la loi Zéro artificialisation nette (ZAN), oblige à réinventer la formule. *« Notre potentiel constructif sera très limité à l'avenir. Il faut maintenant restructurer l'existant, densifier le bâti, construire en hauteur et mutualiser les parkings pour mieux répondre aux enjeux écologiques »*. Logiquement le prix des terrains a augmenté. *« Mais la demande est toujours aussi forte. Nous ne faisons pas de prospection »*, indique Pascal Goriaux.

Côté commerce, le Val d'Ille-Aubigné s'emploie à sauvegarder le dernier commerce de centre-bourg en facilitant la tâche des candidats à la reprise - par la réhabilitation

de locaux permettant l'accueil de commerce par exemple. La Communauté de communes est actuellement propriétaire de quelques locaux - un bar à Langouët, un bar multiservices à Aubigné... À Andouillé-Neuville, l'hôtel d'entreprises Emergence loue des ateliers et des bureaux aux entreprises qui lancent leur activité. A Langouët, une « pépinière » cible en priorité les initiatives de l'économie sociale et solidaire.

PAE pour faire le point

A l'autre bout de la chaîne, le Val d'Ille-Aubigné se mobilise pour faciliter l'accès à l'emploi. C'est la vocation du Point accueil emploi (PAE), service à part entière de la Communauté de communes.

Etabli sur deux antennes stratégiques à Cap Malo et à Saint-Aubin-d'Aubigné, le PAE accueille, informe et oriente les personnes en recherche d'emploi ou de formation. Il épaula les demandeurs d'emploi dans leurs démarches. Il organise des simulations d'entretien d'embauche lors de « cafés conseil ». Il traite les offres d'emploi d'entreprises locales qu'il aide à recruter en leur présentant des candidats au profil ad hoc.

De plus en plus, le PAE accompagne des personnes en phase d'évolution professionnelle, de reconversion. *« Le champ de l'emploi et la formation est très vaste, les organismes nombreux, les dispositifs d'aides pas faciles à repérer. Notre plus-value est de constituer une porte d'entrée de proximité »*, précise Pascal Goriaux. Pour bien

orienter leurs visiteurs, les conseillères en insertion socio-professionnelle collaborent avec un réseau de partenaires associatifs et institutionnels locaux (France Travail, We Ker, CIDFF 35, CDAS, Région Bretagne, Orange solidarités...). Quand il faut d'abord lever les freins à l'emploi (santé, mobilité, logement, etc.), le PAE sait à quelle porte frapper.

Forum à succès

Individuel, l'accompagnement est aussi collectif. Le PAE organise tout au long de l'année de nombreux temps forts. Trois fois par an, les journées de l'intérim mettent en relation des agences avec des demandeurs d'emploi. Un module découverte des métiers cible en particulier les femmes. En novembre, le Forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle assoit à la même table des entreprises en recrutement et des candidats en recherche d'emploi. Le job dating rencontre un franc succès. L'an dernier, 300 offres d'emploi étaient à pourvoir. En 2023, le PAE a accompagné 279 personnes dont la moitié de nouvelles inscriptions.



PAROLE D'ÉLU

Pascal Goriaux, vice-président au développement économique

Comment se porte la santé économique du Val d'Ille-Aubigné ?

Le bulletin de santé est globalement bon. Notre territoire connaît une croissance soutenue. Nos zones d'activités se développent. Nous constatons aussi une diminution du taux de vacances de locaux d'entreprises. Dans un contexte de raréfaction du foncier, il nous faut revoir nos principes. Se développer ne doit plus être synonyme d'étalement. Nous devons travailler la

densification, voire la requalification de certaines zones. Le projet des Olivettes 2 constitue une priorité.

Comment accompagne-t-on cet élan ?

D'abord en renforçant nos moyens humains, en faisant travailler ensemble les équipes du développement économique, de l'urbanisme et des services techniques. Ensuite en développant les réseaux professionnels, en commercialisant le foncier encore

disponible dans les ZA ou participant aux dispositifs d'aides comme le fonds Initiatives Rennes, le Pass commerce artisanat. Notre action doit conforter l'attractivité de notre territoire pour mieux répondre aux besoins de ses entreprises, de ses habitants et créer de l'emploi. Renforcer nos recettes fiscales nous permet de financer de nouveaux services - comme la navette vers la gare de Montreuil-sur-Ille.



Jérémy Delobel

Beecity, gérant

Un cadre magnifique

« Notre métier consiste à apporter de la biodiversité en entreprise, en installant des ruches, des hôtels à insectes, des nichoirs à hirondelles ou à chauve-souris.

En mars, nous avons déménagé de Gosné La Mézière pour diminuer les temps de trajet domicile-travail. Le Val d'Ille-Aubigné nous a orientés vers une parcelle qui convenait parfaitement à notre activité sur la ZA de la Bourdonnais. Le tarif était plus abordable que dans Rennes Métropole.

Nous y avons fait construire un bâtiment de 450 m² avec des bureaux et un entrepôt, en bout de zone avec vue sur les champs. Le cadre est juste magnifique. Nous allons y installer tout ce que nous proposons à nos clients. Comme un showroom. Nous pourrions aussi les accueillir pour organiser des animations, des ateliers de sensibilisation ».

Marjorie Gruel

Sorenir, chargée de communication

De vrais échanges

« Nous participons au Forum de l'emploi du Val d'Ille-Aubigné depuis quatre ans. En 2023, nous y avons recruté deux personnes, conformément à nos besoins. Notre société est en pleine expansion. Nos besoins de recrutement sont constants, notamment sur des postes de chargés de relation client ou d'assistant administratif. Pour y répondre, nous utilisons différents canaux. Et à l'ère du digital, la rencontre physique n'est pas du tout dépassée. Notre métier – l'accompagnement administratif des familles après décès – reste méconnu. On peut s'en faire très vite une idée fautive. En parler de vive voix permet de toucher un public plus large.

Recruter des collaborateurs qui habitent à proximité est aussi intéressant. Pour eux comme pour nous ».





Camille Buteault et Jean-Pierre Boyer

ILS FONT LE TERRITOIRE

Studio BDB, les ingénieurs du son

Dans la campagne de Melesse, le studio d'enregistrement historique du rock rennais reprend du service. Retraités mais pas rassasiés, Camille Buteault et Jean-Pierre Boyer ont la musique chevillée au cœur.

Etienne Daho y a fait ses débuts. Tout comme Niagara, Pascal Obispo, Marquis de Sade ou Les Nus. Au début des années 80, Rennes la rockeuse brillait dans l'ombre acoustique du studio DB - devenu BDB. Starshooter, Rachid Taha et Gilles Servat y ont poussé la chansonnette. En voisin et ami, Alan Stivell goûte la tranquillité bucolique de l'endroit, ressuscité pendant la pandémie après vingt ans de silence radio.

Passion Shadows

Bon pied, bon œil et surtout bonnes oreilles, les complices des débuts sont toujours aux manettes. Camille Buteault et Jean-Pierre Boyer se sont rencontrés en 1962. Réunis par leur amour des Shadows, la paire de guitares électriques a fait les beaux jours

des Atlas. Puis chacun a mené sa barque. Camille comme chef d'entreprise prospère dans la décoration d'intérieur. Jean-Pierre comme guitariste de variétés à succès. « *Et un jour, j'ai eu un flash. Je commençais à bricoler le son en concert. J'ai eu envie d'aller plus loin* ». Coup de bol : son copain Camille avait un entrepôt en trop. C'était en 1979. « *On a tout cassé pour tout faire comme il faut. On n'avait pas de concurrent. A l'époque, le studio d'enregistrement le plus proche se trouvait à Angers* ».

Glorieuses eighties

Pendant six ans, les talents rennais en devenir ont défilé à Melesse. « *On travaillait le jour et la nuit, sans compter nos heures. Nos épouses en gardent un souvenir mitigé* ». En parallèle, les compères assuraient la sonorisation de concerts. « *Les premières Transmusicales, c'était nous* ». Mais il fallait tenir le rythme. « *Prendre le risque économique de voir plus grand ne faisait pas l'unanimité* ». Alors le studio s'est mis en pause musical en 1986, loué pendant quinze ans à d'autres occupants avant de fermer définitivement ses portes à l'aube de l'an 2000.

Rebelote

À la retraite, Camille a finalement replongé. « *Le studio tombait en ruines. J'ai commencé à bricoler sans trop me poser trop de questions. Mais comme je ne fais pas les choses à moitié...* ». Revoilà le studio sur pied, tout équipé en amplis et instruments, à nouveau disponible pour une répétition, l'enregistrement d'un album ou une résidence de création. Jean-Pierre Boyer a résigné. Quand il n'est pas sur les routes avec Enrico Macias ou Dany Brillant, l'ingénieur du son officie derrière une gigantesque console de mixage. L'acoustique est impeccable. Aux allures de coque de bateau, la cabine spacieuse impressionne. Nostalgiques, les vétérans du rock rennais sont revenus derechef. Et d'autres formations plus jeunes aussi, en quête de vécu. Les papys du rock à la bonne humeur contagieuse travaillent désormais sans pression commerciale. « *On voit du monde, on se fait des copains. On continue pour le plaisir* ». *Show must go on !*



L'éclairage public en rénovation

Le Val d'Ille-Aubigné poursuit la modernisation de son parc d'éclairage public grâce au soutien du syndicat départemental d'énergie (SDE 35). Pour éclairer au plus juste, mieux et moins cher.



la nouvelle salle omnisports communautaire à St Symphorien est entièrement équipée en LED.

➔ Aux abords des zones d'activités, des aires de covoiturage ou d'équipements publics majeurs comme les crèches ou les salles de sport, indispensables à la sécurité publique, la Communauté de communes compte 724 points lumineux sur son territoire, répartis sur 648 mâts et poteaux. L'éclairage public représente environ 1/3 de la facture d'électricité globale de la collectivité, évaluée à 170 000 €.

➔ La Communauté de communes est cliente d'un groupement de commandes animé par le SDE 35. La mutualisation des achats lui permet d'obtenir des tarifs avantageux sur l'achat de nouveaux lampadaires, équipés en LED. Le SDE 35 réalise l'ensemble des opérations de renouvellement d'extension du patrimoine d'éclairage public de la Communauté de communes.

➔ Actuellement, 1/3 des points lumineux fonctionnent en LED. La rénovation du parc existant se fait au fil de l'eau mais toutes les nouvelles implantations se font désormais en LED. Le SDE subventionne les travaux à hauteur de 20 %.

Les ampoules LED ont une très longue durée de vie pouvant aller jusqu'à 100 000 heures. Les frais d'entretien sont pratiquement nuls. Elles consomment beaucoup moins d'énergie que les luminaires classiques pour offrir le même flux lumineux : jusqu'à - 90 % par rapport aux luminaires halogènes

ou à incandescence. Par ailleurs, la LED ne pollue pas et ne contient pas de substances chimiques dangereuses. Elle est facilement recyclable.

➔ L'amplitude horaire du parc d'éclairage communautaire varie selon les arrêtés municipaux. La tendance générale est à moins éclairer pour limiter les nuisances lumineuses qui affectent la biodiversité. A Melesse, les lampadaires s'éteignent à 20h puis se rallument seulement à 7h30. L'été, l'éclairage public est intégralement éteint à Montreuil-le-Gast, Vignoc ou Saint-Symphorien.

Quelques mâts solaires sont implantés au domaine de Boulet ainsi que sur les aires de covoiturage de Vignoc et Saint-Symphorien.

Dans les locaux occupés par les services du Val d'Ille-Aubigné, le passage aux LED se fait progressivement. Au siège de Montreuil-le-Gast, la consommation a baissé de -8 % l'an dernier.



Les services sont à pied d'oeuvre pour remplacer les luminaires dans les bâtiments communautaires.



Etienne Percheron est le directeur général de Forma Design et de Echo, l'espace de coworking.

ILS FONT L'ÉCO

Forma Design dans un fauteuil

Spécialiste du mobilier contemporain depuis 1977, l'enseigne familiale réunit ses activités dans un showroom stylé à La Mézière.

Rennes, c'est fini. Forma Design y occupait pourtant un emplacement de choix, vitrine cossue de Cap Mail, l'immeuble dessiné par l'architecte Jean Nouvel. Difficile de faire plus prestigieux. Forma Design lui préfère finalement Cap Malo. Pourquoi ce choix ? « *Parce qu'il faut de la place pour exposer du mobilier* », commente Etienne Percheron, son directeur général. L'accessibilité routière était un argument supplémentaire. « *Il y avait aussi l'envie de rompre avec l'image de luxe ostentatoire souvent associé au design haut de gamme* ».

En rassemblant ses équipes polyvalentes sous un même toit, Forma Design fusionne ses activités tournées vers les secteurs résidentiel et professionnel. A La Mézière, la PME dispose de 2 400 m² de locaux, répartis sur deux niveaux. Des sièges, des tables, des canapés et des luminaires aux formes tantôt douces, épurées ou audacieuses

habillent le vaste hall, prolongé par deux appartements témoins. Forma Design partage ses bureaux avec Echo qui loue des espaces de travail, des salles de réunions et des bureaux. Normal : c'est le même groupe familial.

Mobilier tout permis

Chez Forma Design, on prône « *le bien, le bon et le beau, cerise sur le gâteau* ». L'entreprise travaille avec des designers qui imaginent des collections et des fabricants qui donnent vie à des idées, en petites séries. Multimarques et indépendante, elle fait ses emplettes à travers l'Europe avec un petit faible pour l'Italie. Sa marque de fabrique ? Accessoiriser, personnaliser... « *Avec 52 couleurs et 800 revêtements, sans compter les piètements, les possibilités de finition sont infinies. C'est la liberté absolue* ».

Qui dit showroom ne dit donc pas boutique. Vous ne repartirez pas avec une chaise sous le bras. Forma Design passe commande à la demande, sans gérer de stocks. La livraison est garantie sous un délai de six à huit semaines.

Conseil en aménagement

Distributeur de renom au flair sûr, Forma Design accompagne plus globalement les projets d'aménagement. « *Nous travaillons en direct avec les particuliers mais aussi des architectes et des décorateurs, tant dans l'espace privé que dans les lieux publics, l'hôtellerie ou le tertiaire* ». Des conseillers et un bureau d'étude passent à la moulinette les envies, les besoins et les budgets des clients. « *La clé, c'est le conseil* ». L'entreprise possède sa propre équipe de pose. « *Nous accompagnons environ 600 projets par an* ».

En huit ans, Etienne Percheron et sa sœur Elise ont su faire fructifier l'héritage de leur mère pionnière, Jeanne Buanic. L'entreprise emploie désormais 23 salariés. Le chiffre d'affaires avoisine 5,2 M€. L'avenir est à l'écologie. « *Bois certifié, matériaux recyclés, laques sans solvant, assemblage sans colle... Le mobilier haut de gamme a toujours eu un temps d'avance. La qualité est faite pour durer* ». Forcément, elle a un prix.



Se former aux RH inclusives

En partenariat avec We Ker, le Val d'Ille-Aubigné, Liffré Cormier Communauté et le Pays de Chateaugiron lancent un cycle de formation sur les ressources humaines (RH) inclusives à destination des employeurs, responsables / assistants RH et managers d'équipe. Objectif ? Faire de l'inclusion un levier de performance.

À travers des modules pratiques, découvrez comment repenser chaque étape du recrutement, de l'intégration et de la fidélisation avec des outils simples et efficaces à appliquer directement dans votre organisation. Avec l'intervention d'experts en emploi, formation et recrutement.

- Une réunion d'information sera organisée au 1^{er} trimestre
- Trois à cinq demi-journées en collectif
- Gratuit

► **Inscriptions** : 06 29 89 72 47 ou rh-inclusives@we-ker.org

L'agenda du 1^{er} trimestre du Point accueil emploi (PAE)

🕒 Les journées de l'intérim

Jeudi 20 février
Jeudi 20 mars
Sans inscription / au PAE de Saint-Aubin d'Aubigné

🕒 L'atelier coup de pouce numérique

Mardi 21 janvier, Cap Malo
Jeudi 23 janvier, Saint-Aubin d'Aubigné
Mardi 25 février, Cap Malo
Jeudi 27 février, Saint-Aubin d'Aubigné
Mardi 25 mars, Cap Malo
Jeudi 27 mars, Saint-Aubin d'Aubigné
► **Inscriptions** : 02 23 22 21 81 (Cap Malo)
02 99 55 42 42 (Saint-Aubin d'Aubigné)
Avec Orange solidarités.

🕒 Module des métiers

entre le 4 et le 13 mars
► **Inscriptions** auprès du PAE
Avec le CIDFF35

► **+ infos** : www.valdille-aubigne.fr

Rendez-vous au marché



Chaque semaine, les marchés du Val d'Ille-Aubigné rassemblent des producteurs, des artisans et des habitants autour d'une palette de produits frais, locaux et de qualité.

- 🕒 Le marché de Melesse se tient le jeudi de 7h30 à 13h. On y trouve des légumes (GAEC Bougerie, Lakouifat), du poisson (Solidor Marée) mais aussi des crêpes gourmandes (Franckrêpe), des pizza artisanales (Le Napolitain) ainsi que des produits de la ferme, du fromage et même du textile. Une halte incontournable pour un marché complet.

- 🕒 Plus intime, le marché de Montreuil-sur-Ille se tient le mardi de 16h à 19h devant la mairie. Au menu : des fruits et légumes (ID BIO), du fromage (Maison Picci), des galettes (Génération Galettes) ou des douceurs (Kersucré) le deuxième mardi du mois. Sans oublier les food trucks comme Breizh Mem ou les produits locaux de Kilocru, le premier mardi.

Chacun de ces marchés incarne l'esprit du territoire : proximité, diversité et qualité. Une belle occasion de consommer local en soutenant les circuits courts ! Découvrez prochainement les autres marchés du territoire.

Le Codevia

Les groupes de travail, répartis sur différentes interventions sur le territoire, ont réfléchi et proposé des solutions lors de leurs réunions. Dans le cadre du festival national Alimentterre, le Codevia a organisé une projection-débat le 14 novembre à Melesse. De nombreux spectateurs ont assisté à la diffusion du film Demain, La vallée de Jérôme Prudent. Ce documentaire met en lumière des agriculteurs en Ariège, issus de divers horizons, qui ont entrepris de créer une démocratie

participative, en dialoguant autour de la gestion politique de leur territoire. Avant la projection, Aulne Sauvee proposait ses meilleurs pâtés, permettant à tous de se rencontrer autour d'une tartinade conviviale. La projection a été suivie de riches échanges, en présence de nombreux partenaires. Le Codevia poursuivra ses actions en 2025, avec pour objectif de dresser un portrait de notre territoire. Une excellente année à tous !



La soirée Alimentterre proposait un débat autour de 3 retours d'expériences.

Un brin de lecture

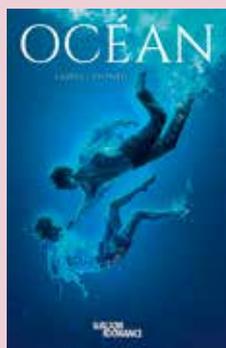
Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



Lapilli et le tissu fleuri

Fu Wenzheng, Bayard Jeunesse, 2020

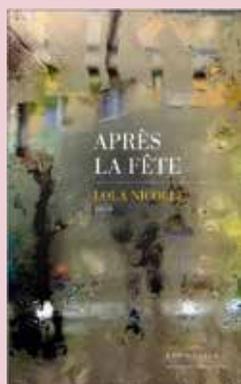
Lapilli la pie est généreuse et rend heureux ses amis avec son magnifique tissu fleuri en leur confectionnant de jolis vêtements. Belles illustrations en rouge, noir et blanc pour cet album sur le partage et l'altruisme.



Océan

Emma Emonds, Slalom, 2024

Une romance dans un contexte difficile, telle est la trame de ce roman addictif et poétique qui traite du harcèlement et de la solitude qui en résulte. Cette histoire d'amour aussi tumultueuse que belle ne vous laissera pas insensible.



Après la fête

Lola Nicolle, les escales éditions, 2019

Un premier roman plein de grâce. Un roman contemporain mais pas désespéré. Un roman d'apprentissage sur la vie de couple. Ce livre est un portrait sensible de la génération Y avec pour décor Paris.



À vos agendas

CAP BD 2025

Venez découvrir la nouvelle sélection de CAP BD 2025 dans les bibliothèques du réseau. Inscrivez-vous sur www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr à partir de 15 ans pour lire et élire votre titre préféré avant le 26 avril.

CAP BD découverte 2025

A partir du 15 janvier, les 11-14 ans sont invités à leur tour à découvrir six one-shots sélectionnés par les bibliothécaires et élire leurs trois BD préférées avant le 26 avril

La Nuit de la lecture

Du 23 au 26 janvier, plusieurs bibliothèques du Val d'Ille-Aubigné se mobilisent autour de cet événement national sur le thème du patrimoine en 2025. Au programme : des lectures, des jeux et des expériences hors du commun !

► + infos : www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr
Facebook : [lecturepubliquevaldilleaubigne](https://www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne)
Tél. : 02 99 69 86 89
helene.gruel@valdille-aubigne.fr

